



Dossier de presse

www.cfecgc.fr/handi

Confédération Française de l'Encadrement-CGC

Handicap : mais qui représentons-nous ?

En tant qu'organisation syndicale, nous représentons les salariés donc :

- les personnes handicapées qui travaillent, les personnes handicapées qui pourraient et voudraient travailler mais ne le peuvent pas, les personnes handicapées qui pourraient travailler, mais ne trouvent pas l'emploi ;
- les Salariés aidant familiaux, c'est à dire ceux dont un proche est handicapé, et qui éventuellement sacrifient leur carrière, rémunération, prévoyance, jusqu'à voir diminuer le montant de leur retraite et et augmenter l'âge où ils pourront la prendre, sans compensation ;
- ceux qui travaillent auprès et pour les personnes handicapées ;
- ceux qui accueillent et encadrent les personnes handicapées en situation de travail...

Plus généralement, nous représentons tous ceux qui participent par leur travail et leurs cotisations au financement des systèmes de prise en charge et de compensation.

Nous participons à la gestion paritaire des systèmes de solidarité, dont nous sommes les garants.

**ET ce, quitte à faire évoluer le Droit,
pour la CFE-CGC
c'est devenu
une priorité.**

Retrouvez plus d'informations sur le site :
www.cfecgc.org/handi

Bernard Salengro

Secrétaire national
Secteur Conditions de travail,
Handicap et Santé au travail

☎ 01 55 30 69 14

✉ b.salengro@cfecgc.fr

Jean-Yves Collas

Conseiller
Accompagnement
Handicap

☎ 01 55 30 12 45

ou 06 08 60 91 63

✉ collas@cfecgc.fr